

Demain l'Université de Strasbourg

<http://demain.unistra.fr>

Éditorial

Le 26 février dernier nous avons, en tant que Présidents des trois universités strasbourgeoises, à porter devant nos conseils, le projet d'établissement commun. Ce fut pour chacun de nous, un moment intense de responsabilité et d'émotion.

De responsabilité d'abord parce que nous savons que ce projet est ambitieux et qu'il ne peut donner sa pleine mesure que s'il emporte l'adhésion des membres de la communauté universitaire et s'il est porté avec conviction par une très large majorité d'entre eux.

Emotion ensuite parce que nous savions que nous étions héritiers d'une dynamique que nos prédécesseurs avaient lancée. En 2005, inscrit dans le Préambule du Contrat Quadriennal en qualité de perspective à explorer, l'université unique devient un objectif stratégique pour l'équipe constituée de Bernard Carrière, François-Xavier Cuhe et Florence Benoît-Rohmer. Ensemble, et avec le souci d'impliquer fortement les instances de leurs établissements dans ce défi, ils ont amené le projet à son niveau de maturité. Et c'est ainsi qu'à la phase de conception du projet a succédé celle où il s'est agi de lui donner corps. Cette phase s'est achevée par ce vote historique du 26 février 2008.

Ce succès n'est pas seulement celui des équipes présidentielles mais avant tout celui de toutes celles et de tous ceux, qui à quelque titre que ce soit, ont apporté leur contribution au projet, soit en participant à son élaboration soit en prenant une

part active au débat qu'il a suscité. Nous avons certes connu quelques moments de doute et d'incertitudes ; cependant tout au long du processus, nous avons eu la ferme conviction de donner à nos trois établissements la chance de conjuguer leurs atouts au sein d'une grande université visible et attractive et de nous compter au rang des grandes universités d'excellence en Europe et sur d'autres continents.

Désormais, le projet entre dans une phase nouvelle ; celle de sa traduction au plan opérationnel. Toutes les actions à conduire devront s'inscrire dans un calendrier qui va bien au-delà du 1^{er} janvier 2009. En effet, la vie d'une université nécessite qu'un grand nombre d'opérations soit anticipé, telle la préparation d'une rentrée ou les actes de gestion collective des personnels. Aussi nous attacherons-nous à définir un ordre de priorité pour la réalisation des différents processus qui seront, pour certains d'entre eux, menés en simultané.

S'il est un chantier auquel nous, les présidents, veilleront particulièrement c'est celui qui concerne la nouvelle organisation des services et en particulier celles des services centraux. Nous sommes convaincus que grâce aux prérogatives de la loi LRU que nous aurons à assumer au 1^{er} janvier prochain, nous aurons l'occasion de proposer à chacune et chacun de nos

collaborateurs et de leurs équipes une fonction dans le nouvel organigramme qui soit de nature à valoriser leurs compétences. Sachez que nous nous engageons dans ce processus avec confiance et que nous conduirons cette procédure en toute transparence.

L'Université de Strasbourg a besoin des enseignants-chercheurs, des personnels et des étudiants, de chacune et de chacun, pour être au grand rendez-vous du 1^{er} janvier 2009.

Florence Benoît Rohmer,
Alain Beretz,
Bernard Michon



Université de Strasbourg : l'assemblée plénière dit « oui »

Mardi 26 février à 20h45, les conseils des trois universités, rassemblés en assemblée plénière, adoptent, à une large majorité absolue, le projet d'établissement commun, acte fondateur de l'Université de Strasbourg.

L'amphithéâtre Carré de Malberg, à la Faculté de droit, a vu se jouer, mardi 26 février, un acte décisif de l'histoire de l'Université de Strasbourg. Quatre heures de débat où toutes les parties prenantes (étudiants, personnels BIATOSS, enseignants) se sont exprimées, ont abouti à un large consensus sur le projet d'établissement commun.



Ce dernier sera négocié avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et engagera la construction progressive (de 2009 à 2012) de l'Université de Strasbourg.

Le défi est de taille ! Il s'agit de faire de l'université un pôle d'excellence inséré dans la Cité, opérateur international de la recherche qui propose une offre de formation complète et reconnue. En votant pour ce projet, dans chaque établissement, à la majorité absolue (voir page 3), les conseillers ont démontré qu'ils adhéraient pleinement aux principes fondateurs de l'Université de Strasbourg.

Bien sûr, les quatre heures de débat ont laissé sourdre quelques craintes. Par exemple, celles des jeunes chercheurs à qui il a été décidé d'accorder une plus grande place dans le projet, ou celles des représentants du personnel qui ont obtenu l'engagement des présidents de privilégier les conditions sociales et économiques les plus favorables pour les salariés dans le processus de fusion. Mais il n'y eut pas d'opposition farouche ou de débat polémique sur le fond. Preuve, sans doute, que la discussion avait eu lieu en amont, au sein des groupes de travail, qui ont rassemblé près de 400 personnes,



des assemblées générales et des instances politiques de chaque établissement.

Car ce projet de refondation de l'Université de Strasbourg est bien le fruit d'une réflexion collective dont l'objectif était d'aboutir à un consensus et non pas uniquement de celle d'une équipe dirigeante réduite. Il est le résultat d'un travail de fond mené par l'ensemble des acteurs universitaires : étudiants, enseignants et personnels BIATOSS.

Ce vote clôt avec brio la phase 2 du projet de création de l'Université de Strasbourg. La phase 3, plus concrète que les précédentes, sera décisive : elle consistera à mettre en place, grâce à l'implication de tous, les rouages nécessaires au bon fonctionnement de l'institution, pour favoriser le passage en douceur à l'université unique le 1^{er} janvier 2009.



Ils l'ont dit :

« Nous avons voulu bâtir ensemble une université qui respecte le particularisme de chacune de ses composantes et la visibilité de chacune d'entre elles. Et une université qui puisse en même temps porter les ambitions de ses composantes à leur plus haut niveau. »

Florence Benoît-Rohmer



« Mais au-delà de tous ces arguments, techniques ou stratégiques, je voudrais redire que le succès du projet sera d'abord une affaire de conviction et de confiance. »

Alain Beretz



« Les trois universités de Strasbourg ont contribué à la création d'Eucor en 1989 ; elles fêteront son vingtième anniversaire en tant qu'Université de Strasbourg. »

Bernard Michon



Résultats du vote

ULP : 93 oui, 10 non, 18 abstentions sur 121 suffrages (le congrès)

UMB : 32 oui, 5 non, 7 abstentions sur 44 suffrages (le CA)

URS : 39 oui, 3 non, 6 abstentions, 1 nul sur 49 suffrages (le CA)

Les conseils scientifiques et conseils des études et de la vie universitaire des universités Marc Bloch et Robert Schuman étaient également invités à s'exprimer à titre consultatif seulement, en raison des statuts des deux établissements. En voici les résultats :

UMB : - CEVU : 22 oui, 0 non, 5 abstentions - CS : 24 oui, 0 non, 4 abstentions

URS : - CEVU : 13 oui, 0 non, 2 abstentions - CS : 19 oui, 4 non, 5 abstentions

Bernard Saint-Girons réaffirme le soutien de l'Etat au projet

Bernard Saint-Girons, directeur général de l'enseignement supérieur, a participé, le 12 mars dernier, à un comité de pilotage exceptionnel. Il a exprimé sa satisfaction et celle du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, suite à l'adoption du projet d'établissement de la future Université de Strasbourg le 26 février. L'événement, a-t-il raconté, a donné lieu à un échange de sms, tard dans la soirée, avec Valérie Pécresse...

Les présidents ont profité de la présence du DGES pour présenter diverses requêtes, et notamment des moyens financiers supplémentaires pour soutenir le passage de 3 à 1. Le processus réglementaire de l'opération a également été longuement évoqué : dissolution des établissements actuels, création du nouvel établissement, administration provisoire...

(Compte rendu sur <http://universitedestrasbourg.u-strasbg.fr>)

Le projet « Université de Strasbourg » entre dans sa phase 3

L'adoption du projet d'établissement de la future Université de Strasbourg par les 3 universités le 26 février dernier a fait entrer le projet de construction de l'Université de Strasbourg dans sa phase 3, celle de la réalisation des objectifs du projet d'établissement.

Très concrètement, il s'agit maintenant d'identifier les projets à conduire en priorité, d'en préciser les actions, le calendrier et d'apporter aux porteurs de projet l'accompagnement nécessaire : formation à la conduite de projets, outils de montage de projets, etc. Le tout doit être évidemment coordonné, synchronisé pour assurer une cohérence générale.

La première phase du projet, qui s'est terminée en février 2007, a été consacrée à son esquisse

politique. La seconde phase, qui s'achève, a permis à la fois l'affinement du projet politique et la rédaction du projet d'établissement.

De nouvelles compétences pour la cellule de coordination

La cellule coordination et communication « demain, l'Université de Strasbourg » (actuellement 2,5 postes) va accueillir deux nouveaux collaborateurs : un adjoint au chef de projet, chargé de seconder celui-ci dans le suivi des groupes de projets, et un chef de projet multimédia, dont la mission sera de travailler à l'interface de la communication, de l'informatique et des usagers sur toute la sphère web de la future Université de Strasbourg (internet, intranet, ENT...).

Brèves

C'est fait : l'Université de Strasbourg a une existence administrative !

Matricule 0673021V. C'est le numéro identifiant pour l'établissement universitaire qui regroupe les universités strasbourgeoises et l'IUFM, attribué par l'administration. Une première preuve tangible d'existence !

L'EUA expertise l'Université de Strasbourg

L'Association des universités européennes (EUA) a été sollicitée par les présidents pour une expertise du projet d'établissement commun. Très prochainement, elle sera consultée sur des points particuliers dont la définition est actuellement à l'étude. Puis, à l'automne 2008, des présidents d'universités européennes réaliseront un audit dont les résultats seront remis à l'équipe présidentielle de l'Université de Strasbourg. Cette expertise permettra de mettre en perspective le projet strasbourgeois avec les démarches des autres universités européennes.

Un cabinet-conseil en cours de recrutement

L'entrée dans la phase 3 du projet nécessite désormais l'appui d'un cabinet-conseil en ressources humaines pour définir l'organigramme du futur établissement et organiser les mouvements de personnels en interne. 7 candidats ont déjà répondu à l'appel d'offre, dont des cabinets réputés. La décision sera prise à la mi-avril. Le cabinet choisi sera opérationnel début mai.

Des formations à l'AMUE pour les animateurs de projets

Nous entrons maintenant dans une phase de réalisation concrète du projet de fusion qui exigera de nouvelles compétences.

Afin de dégager ces compétences en interne, l'AMUE est partenaire des universités strasbourgeoises dans le cadre d'une formation – action. Elle assistera la cellule de coordination dans la réalisation d'un plan de formation interne à la conduite de projet.